



REUSSIR Terres d'Ariège

fdsea 09 Jeunes Agriculteurs Ariège

*L'HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS AGRICOLES ET RURALES*

**N°888 | Vendredi 15 mars 2024**

*32, Av de Gaulle - 09000 Foix - Tél : 05 61 02 14 32 - Port : 06 72 01 76 99 - Le n° : 2,22€ -*
*mail : terres.ariege@gmail.com / Site : www.terres-ariege.fr*


## Les titres de la semaine


- **France**
  > Plan de soutien à l'agriculture biologique : la commission européenne valide l'enveloppe de 90M€ p.3
- **Actualité**
  > Retour sur les Portes Ouvertes du Lycée Agricole de Pamiers p.4
  > Trésorerie : Les syndicats mettent en place un report des cotisations sociales p.2
- **Eau**
  > Retour sur l'Assemblée Générale des Irrigants p.5
  > Laurent Panifous fait une proposition de loi sur la gestion de la ressource en eau p.5
- **Chambre d'agriculture**
  > Agriculture Ariégeoises : Solidarité et solutions face à la crise p.8
- **Petites annonces**
  Vendre, acheter, louer... Faites des affaires avec votre hebdomadaire agricole local *Terres d'Ariège* p.11




# Réforme de l'assurance récolte, déclaration d'interlocuteurs agrées p. 6

**En ce début d'année 2024, les agriculteurs doivent désigner leur interlocuteur en assurance pour que ceux-ci puissent prendre en charge la gestion des sinistres climatiques qui pourraient survenir au cours de l'année 2024**

## JA/FDSEA P. 12



FORMATION
PRISE DE PAROLE

## CHAMBRE D'AGRICULTURE P. 9

**POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE**

PAC 2024 : LA CHAMBRE D'AGRICULTURE VOUS ACCOMPAGNE DU 2 AVRIL AU 15 MAI !







# Jean Lassalle rejoint l'Alliance Rurale et sera tête de liste aux élections européennes

**ALLIANCE RURALE** Willy Schraen sera en troisième position sur la liste. Les deux ambassadeurs du monde rural mettent en commun leurs forces pour faire gagner leurs valeurs.



Jean Lassalle

**WILLY SCHRAEN**

*« Jean défend depuis des années les territoires français et les hommes et les femmes qui y vivent. Jean dans le paysage politique a toujours été une sorte de village gaulois, un irréductible béarnais, celui qui envers et contre tout a toujours défendu les* « gens du pays » *sans jamais trahir sa parole. Les propositions ont été nombreuses, mais je ne pouvais m'associer qu'avec Jean Lassalle sans trahir mes convictions. »*

**JEAN LASSALLE**

*« Vous savez quand on vient de la campagne, ce qui est mon cas, on déteste le gâchis. Alors que nous partageons tout, il aurait été idiot de se faire la guerre. J'apprécie le sens du combat et du sacrifice de Willy. Il aime passionnément la France, moi aussi ! Ainsi portés par notre amour pour notre pays et ses cultures nous défendrons ensemble les oubliés au niveau européen. »*



Willy Schraen

# Trésorerie : Les syndicats mettent en place un report des cotisations sociales

**MSA** Lors d'une rencontre avec la MSA Midi Pyrénées Sud, le 6 mars dernier, les syndicats de la FDSEA et des Jeunes Agriculteurs de l'Ariège ont une fois de plus exprimé la situation fragile des trésoreries des exploitations ariégeoises.

Ce constat, partagé par Laurence d'Aldéguier, présidente de la MSA MPS, Philippe Clarac, président du comité départemental 09 de la MSA et Sébastien Bismuth-Kimpe le directeur général, a permis au deux partis d'entamer une discussion au sujet d'un report possible des cotisations sociales.

Suite à de long échanges, les syndicats ont demandé à ce que les exploitants aient la possibilité de faire une requête un report des cotisations sociales en fin d'année 2024, totale ou partielle selon la capacité financière à régulariser le premier acompte arrivant à échéance fin mars.

## Les syndicats vous alertent sur l'importance d'un point en particulier

En effet cette demande de report de cotisations sociales n'est pas une demande de prise en charge, elle a pour objectif de permettre aux structures ayant le plus de fragilité financière d'apporter un soulagement épisodique à la trésorerie.

## Comment demander un report de cotisation ?

Pour effectuer votre demande vous devrez simplement adresser un courrier présentant votre situation, et demandant expressément le report de vos cotisations fin 2024.

Ce courrier est à adresser au service cotisations de la MSA Midi Pyrénées sud.

A.D

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

La Maison de l'Eleveur
votre devis sur www.lamaisondeleleveur.fr
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
CHÉNEAU ÉCO GALVANISÉ EPS 2.4MM 17,60€/ML*
CHÉNEAU GRANDE CAPACITÉ GALVANISÉ EPS 2.4MM 22,75€/ML*
CHÉNEAU À BOULONNER GALVANISÉ EPS 2.4MM 22,15€/ML*
LIVRAISON GRATUITE**
*Prix HT pour 100ml, MINIMUM soumis à conditions **sur France métropolitaine, à partir de 1 200€ HT

CENTRAL PIECES
02 43 05 17 10
Pièces détachées neuves pour tracteurs
SAME - LAMBORGHINI HURLIMANN - DEUTZ FAHR
Visitez notre site e-commerce avec tarifs toujours + compétitifs
www.central-pieces-agri.com
POUR TOUTE RÉSERVATION
CONTACTEZ VOTRE SERVICE COMMERCIAL REUSSIR HABITUEL

REUSSIR
Nourrir votre performance
DÉCOUVREZ LES REVUES DU GROUPE REUSSIR
et ABONNEZ-VOUS EN LIGNE : boutique.reussir.fr

# Agriculture Biologique : validation par la Commission européenne du plan de soutien à l'agriculture biologique de 90 M€

**BIO** Le Gouvernement a annoncé le 28 février dernier un nouveau dispositif d'aide à l'agriculture biologique doté de 90 M€ en 2024, dans l'objectif d'apporter un soutien immédiat aux exploitations en agriculture biologique ayant subi des pertes économiques importantes. Cette mesure vient d'être validée par la Commission européenne, et sa mise en oeuvre interviendra dès la semaine prochaine.

**Le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a annoncé le 28 février 2024, à l'occasion du SIA 2024, que le dispositif d'aide à l'agriculture biologique, réévalué à 90 millions d'euros, avait été notifié à la Commission européenne.**

**Ce 8 mars 2024, la Commission européenne a approuvé officiellement ce dispositif. FranceAgriMer publiera sa décision relative à l'ouverture du guichet le 14 mars 2024. Les exploitants demandeurs de l'aide peuvent préparer en amont leurs dossiers, avant l'ouverture de la télé procédure qui interviendra au plus tard le 25 mars 2024.**

Ce nouveau soutien conséquent accordé à la filière biologique, après une aide de 104 M€ en 2023, témoigne de l'engagement continu du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire à maintenir le potentiel de production biologique français, dans un contexte de difficultés conjoncturelles persistantes.

Pour rappel, les principaux critères d'éligibilité de ce fonds d'aide sont les suivants :

## Un critère de spécialisation

• Soit être spécialisé à 100% en agriculture biologique et/ou en conversion : 100% de la production agricole primaire devra être certifiée en agriculture biologique et/ou en conversion ;

• Soit être spécialisé, à plus de 85% en agriculture biologique : être certifié en agriculture biologique et/ou en conversion et avoir un chiffre d'affaires issu de l'agriculture biologique représentant plus de 85% du chiffre d'affaires total de l'exploitation sur l'exercice indemnisé.

## Un critère économique

L'exploitation devra avoir subi les dégradations suivantes d'un de ses indicateurs économiques:

• Soit une perte d'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) en 2023/24 (dernier exercice clos entre le 1" juin 2023 et le 31 mai 2024), supérieure ou égale à 20% par rapport à la moyenne des exercices comptables clôturés entre juin 2018 et mai 2020 ;

• Soit une perte du chiffre d'affaires en 2023/24 supérieure ou égale à 20 % sur l'exercice indemnisé par rapport à la moyenne des exercices comptables clôturés entre juin 2018 et mai 2020.

Les exploitations ayant une activité viticole situées dans les départements couverts pat le déploiement d'un fonds d'urgence viticole, et donc qui peuvent bénéficier de l'aide d'urgence viticole de 80 millions d'euros, ne sont pas éligibles[1].



L'aide compense jusqu'à 50% de la perte EBE, et devra représenter un montant minimum de 1000€. L'aide sera plafonnée à 30 000€ par exploitation, ce plafond étant porté à 40 000€ pour les jeunes agriculteurs et nouveaux installés. Un stabilisateur budgétaire pourra être appliqué dans le cas où les demandes éligibles dépasseraient l'enveloppe budgétaire.

[1] Ardèche, Drôme, Rhône, Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques, Ariège, Aude, Aveyron, Gard, Haute-Garonne, Gers, Hérault, Lot, Lozère, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Tarn, Tarn et Garonne, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var et Vaucluse.

Ministère de l'Agriculture

## La FNSEA s'attend à de nouvelles actions après le Salon de l'agriculture

Le syndicat majoritaire FNSEA regrette « un rendez-vous manqué» avec l'exécutif lors du Salon de l'agriculture, faute de « *stratégie* » daire, et prévient que les « *actions sur le terrain* » vont se poursuivre, ont indiqué ses dirigeants le 3 mars. « *On continuera à avoir des actions sur le terrain » après le Salon de l'agriculture, qui s'achève dans quelques heures, car « sur le plan politique, les choses ne sont dairement pas terminées* », a déclaré le président du syndicat, Arnaud Rousseau, sur BFMlV. Après les promesses du gouvernement, les exploitants attendent des « réalisations très concrètes » dans leur ferme, et même si la FNSEA n'appelle pas à une mobilisation nationale, « *chaque département garde l'initiative de pouvoir faire un certain nombre d'actions* », a-t-il expliqué. « *Les braises sont brûlantes* », « *rien n'est fini* », a souligné le responsable syndical, qui a déploré un début de Salon « *plus que chaotique* », un « *début violent* ». « *On considère qu'on a manqué un rendez-vous. On attendait du président de la République une stratégie et la définition d'un cap pour l'agriculture* », a renchéri auprès de l'AFP Jérome Despey, premier vice-président du syndicat S'il salue l'engagement d'Emmanuel Macron à reconnaître l'agriculture « *comme un intérêt général majeur de la nation* », il regrette un message politique brouillé par « *des joutes verbales et des maladresses* » et un manque de considération pour les « *corps intermédiaires* » que sont les syndicats.

Agrapresse



# Journée portes ouvertes au lycée agricole et au CFPPA de Pamiers

**ÉDUCATION** Samedi 9 mars, le lycée agricole de Pamiers et le CFPPA ont ouvert leurs portes aux futurs élèves et apprentis de la rentrée prochaine.

**Toute la journée de samedi, le lycée Agricole de Pamiers et le CFPPA ont organisé des temps de présentations et de découvertes des parcours et des offres de formations aux futurs élèves venu à leur rencontre. Pour une immersion totale certaines filières ont organisé des démonstrations et des activités, entre autre : exercices avec des chiens de troupeau, conduite de tracteur grâce au simulateur, ou encore démonstration de timbersport.**

Les élèves des deux établissements ont été très investis dans cette journée et ont exposés, dans les couloirs de l'établissement, divers travaux et projet de l'année 2023.

## Toutes les formations présentées par des anciens élèves et des professeurs

Parmi la foule qui a fait le déplacement pour cette journée, on se fraie parfois difficilement un passage pour atteindre la salle où la présentation de la formation qui nous intéresse aura lieu, heureusement, des lycéens volontaires et des membres de l'équipe éducative des deux établissements sont là pour nous guider.

Si certains futurs lycéens ou apprentis n'ont pas encore fait leur choix d'orientation, ils ont devant eux un panel de possibilités ! Science et technologie de l'agronomie et du vivant, Conduite et gestion d'entreprise (élevage ou polyculture-élevage) ; Gestion des milieux naturels, production animale, coté lycée. Et côté CFPPA : Bucheronnage, conduite de machine, sylviculture, travaux forestier, paysagisme...

## Zoom sur le bac technologique STAV : une porte d'entrer pour la profession agricole, mais pas seulement

Dans une salle de TP, un groupe d'une trentaine de jeunes accompagnés de leur parent écoutent la présentation de Florent Costeseque, ancien élève du lycée agricole de Pamiers.

« *J'ai commencé ici en seconde technologique STAV, en sachant que je n'avais pas forcément envie de m'installer un jour. Tout ce que je savais c'est que mes parents et mes grands-parents étant maraichers et qu'ils m'avaient transmis leur passion pour l'agronomie. Donc j'ai choisi de m'orienter vers un BTS spécialisé dans les cultures et les céréales à l'école supérieure de La Raque, à Castelnaudary. Grâce à un stage pendant le BTS j'ai découvert le métier de technicien semence, et j'ai choisi de poursuivre encore mes études en licence professionnelle, et aujourd'hui je suis technicien d'expérimentation en ingénierie végétale, donc dans les grandes lignes ça veut dire que j'étudie l'impact de différentes techniques de fertilisation sur le développement des plantes.* »

Il ajoute « *Je crois que c'est important de savoir qu'on peut intégrer une formation dans un lycée agricole même si on ne veut pas devenir agriculteur. On a vraiment une multitude de possibilité professionnelles qui s'offrent à nous, on n'est pas « enfermé » dans un parcours, au contraire !* »

Egalement dans la salle deux professeures, Madame Roux et Madame Perrier, respectivement enseignante en mathématiques et en agronomie, présentent le contenu du parcours de formation qui dure 2 ans.

Madame Roux, tient à insister sur l'aspect général et pluridisciplinaire de ce parcours :

« *Pour commencer on un tronc commun de formation qui est le même qu'en lycée général : français, maths, philo, langues vivantes, histoire-géo... Ensuite selon les préférences des élèves ils ont le choix entre plusieurs spécialités : développement, aménagement des territoires, ressources en alimentations... mais on leur propose aussi des enseignements optionnels (hippologie, pêche, environnement). Quel que soit leur choix de spécialité ou d'enseignement on consacre 2h30 par semaine à un projet pluridisciplinaire, et pour moi c'est toute la force de notre bac STAV, c'est vraiment un temps qui permet aux élèves d'apprendre à croiser les regards, savoir que tout n'est pas figé. On travaille aussi beaucoup sur les parcours d'orientation, on a des petites classes, de maximum 24 élèves, ça nous permet d'avoir des échanges individuels et de bien les connaitre pour les accompagner au mieux.* »

Madame Perrier complète :
« *Florent en est la preuve, passer par un bac STAV ça permet d'avoir un parcours d'étude varié, et d'ailleurs chaque année on voit que nos élèves s'orientent tous vers des parcours très différents. On a des jeunes qui veulent s'installer et qui choisirons un parcours purement « agricole », mais on en a aussi beaucoup qui prennent une autre voie.* »

Jade Blanchard, une amie qui accompagne Florent Costeseque est l'exemple typique d'un parcours qui diffère en lycée agricole. « *On était de la même promotion avec Florent, moi j'avais choisi STAV Production, et finalement après le bac je suis allée à l'université, puis j'ai fait un BTS, et aujourd'hui je me forme dans le domaine de l'animation et de l'éducation, pour un jour j'espère devenir famille d'accueil* »

A.D









### Le mot de l'équipe éducative du Lycée Agricole et du CFPPA de Pamiers

**Nous remercions les équipes et les élèves qui se sont investis au sein de notre journée portes ouvertes. Nous avons eu le plaisir d'accueillir une bonne centaine de visiteurs sur la journée. Le lycée générale, technologique et agricole ainsi que le CFPPA Ariège - Comminges ont déjà pu réaliser quelques pré-inscriptions pour la prochaine session de formation.**

**Merci également à nos partenaires et aux intervenants extérieurs qui ont réalisé des animations, et à l'Amicale des Anciens du Lycée Agricole de Pamiers qui étaient présents, de porter un attachement particulier à l'établissement.**

# L'assemblée Générale de l'Association Interdépartementale des Irrigants de la Basse Vallée de l'Ariège (AIIBVA) s'est tenue le mardi 5 mars 2024.

**AIIBVA** L'assemblée générale de l'Association Interdépartementale de Irrigants de la Basse Vallée de l'Ariège à rassemblé près de 100 adhérents, à Villeneuve du Paréage, le 5 mars dernier.

**À l'occasion de cette assemblée générale annuelle plusieurs délibérations importantes pour l'avenir de l'association ont été votées :**

## L'élargissement géographique du périmètre d'action de l'association

Dans l'objectif de fédérer un plus grand nombre d'adhérents, et d'atteindre une représentativité plus importante dans les commissions et auprès des administrations ; l'association a proposé à ces adhérents d'élargir le territoire sur lequel, celle-ci est représentée.
Hors-mi une abstention, cette proposition a fait l'unanimité de l'assemblée. Cette dernière permet au secteurs de la Lèze, de l'Arize et du Salat d'intégrer le périmètre de l'AIIBVA, de ce fait de nouvelles retenue collinaires et le cours d'eau du Vixiège s'ajoutent également à la liste des territoires qui composent le territoire de l'association.

## Modification du nombre de membre au Conseil d'administration et au Bureau

De pair avec l'élargissement du territoire, le nombre de représentants au conseil d'administration et au bureau de l'association sont modifié.

Le nombre des membres du Conseil d'Administration est porté à 30 personnes, quand le bureau lui, est réduit à 8 représentants.
Dans une volonté de représentativité et une suite logique de l'élargissement du territoire de l'association, les futurs entrants au Conseil d'Administration seront naturellement issus du nouveau secteur géographique. Une façon pour les membres de l'association de traduire concrètement une volonté d'intégration.

## Au sujet de la vie de l'association et du rôle de ces membres

Tout au long de l'année les membres de l'association assurent la représentativité des irrigants au différentes réunions et commissions locales sur le sujet de l'eau.

Christophe Mascarenc, président de l'association siège entre autre au Comité de Suivi Opérationnel de l'Eau (CSOE), au Comité de Ressource en Eau, mais participe également à des réunion d'information territoriales ou encore des rencontres entre la profession et les acteurs de l'irrigation.

Il est important de rappeler qu'après une saison 2023 complexe sur les questions de gestion de ressource en eau, c'est grâce à cette représentativité, que l'AIIBVA a pu être une actrice de la prise de décision et de la défense de la profession

## Alexandre Toulis, Trésorier de l'association rappelle l'importance de l'adhésion à l'association

« *Comme dans tout syndicat, ou toute association, ce qu'on veut à l'asso des irrigants c'est faire bouger les choses pour nos adhérents et plus largement pour notre territoire.*

*On le sait plus on a d'adhérents plus on a de poids. Aujourd'hui on participe déjà à certaines réunions et commission à l'échelle départementale, mais on sait très bien que ça n'est pas encore suffisant, on n'est pas assez écouté, pas assez entendu, le sujet de l'eau il concerne tout le monde, pour moi c'est essentiel qu'on soit tous unis pour défendre la profession et se battre pour des mesures plus juste ! L'adhésion annuelle à l'AIIBVA est de 35€, j'invite tous ceux qui le veulent à nous rejoindre, pour qu'on soit toujours mieux représenté sur notre territoire.* »

A noter : Sous une quinzaine de jour le conseil d'administration va se réunir afin de renouveler l'équipe pour l'année 2024, nous vous présenterons l'équipe dans le Terres d'Ariège du 29 mars 2024.

A.D



**AIIBVA**

*(Association interdépartemental des irrigants de la basse vallée de l'Ariège)*

COTISATION 2024



NOM :.....

Prénom :.....

Raison sociale :.....

Adresse :.....

Mail :.....

Tel :.....

SAU TOTAL :.....

SAU irrigué :.....

☐ SIAHBVA ☐ Puit ☐ Pompage individuel rivière ☐ Retenue collinaire

☐ Cotisation 35€

A adresser à la Chambre d'Agriculture - 372 route de crieu - 09100 Villeneuve du Paréage, avec un chèque de la somme due ou à transmettre au président ou trésorier.

Président : Christophe Mascarenc

Trésorier : Alexandre Toulis

*AIIBVA - Chambre d'Agriculture - 372 route de crieu - 09100 Villeneuve du Paréage*
*Mail : irrigantsbva@gmail.com*

# Proposition de loi Laurent Panifous

Exemple d'une décentralisation inachevée, la politique de l'eau souffre d'un morcellement et d'un enchevêtrement de compétences sources d'incompréhension parmi les élus locaux. Le constat est clair : présent partout, l'État est souvent trop faible pour assumer les responsabilités auxquelles il prétend. L'intrication entre ses responsabilités et celles des collectivités rend leur répartition incompréhensible et contribue à la dilution des responsabilités de chacun.

**Extrait des motifs justifiants la proposition de loi**

Laurent Panifous, député de l'Ariège a déposé une proposition de loi concernant la sécurisation juridique de l'intervention des collectivités territoriales dans la gestion quantitative de l'eau.

Dans la présentation de son projet, Laurent Panifous précise « *Cette proposition de loi a pour objectif de permettre d'agir concrètement et efficacement sur les retenues d'eau présentes ou à venir. Elle est le fruit du travail du Conseil Départemental de l'Ariège et de ses partenaires qui ont pour ambition de rendre possible et d'accélérer les procédures en cours ou à venir, dans l'intérêt de nos agriculteurs et de notre territoire.* »

A.D

# Réforme de l'assurance récolte

**RÉFORME** Comme s'y était engagé le Président de la République, la réforme de l'assurance récolte, est entrée en vigueur au 1er janvier 2023. Cette réforme permet à chaque agriculteur de bénéficier d'une INS (indemnisation par la solidarité nationale) par exemple quand un aléa climatique cause des pertes de récolte d'ampleur exceptionnelle sur son exploitation.

**En 2024, et dans l'objectif de simplifier l'accès à l'ISN pour les agriculteurs, le déploiement du réseau des interlocuteurs agréés a été lancé. Ce réseau, est constitué des entreprises d'assurance commercialisant des contrats d'assurance récolte subventionnables, et a pour mission de gérer et verser l'ISN des productions non assurées dans plusieurs situations à compter de la campagne 2024 :**

• Pour les **exploitants déjà partiellement assurés** via un contrat d'assurance récolte subventionnable couvrant une partie des surfaces de leur exploitation, le réseau des interlocuteurs agréés interviendra pour le compte de l'État pour gérer et verser l'ISN pour la plupart de leurs productions non-assurées ;

• Pour les **éleveurs dont les prairies ne sont pas assurées** via un contrat d'assurance récolte subventionnable, le réseau des interlocuteurs agréés interviendra pour gérer et verser l'ISN sur les prairies de leur exploitation.

Dans ces situations, les agriculteurs doivent désigner en ce début de campagne leur interlocuteur agréé pour que ceux-ci puissent assurer la gestion des sinistres climatiques qui interviendront au cours de l'année 2024 sur les surfaces non assurées de leur exploitation et leur verser le cas échéant l'ISN.

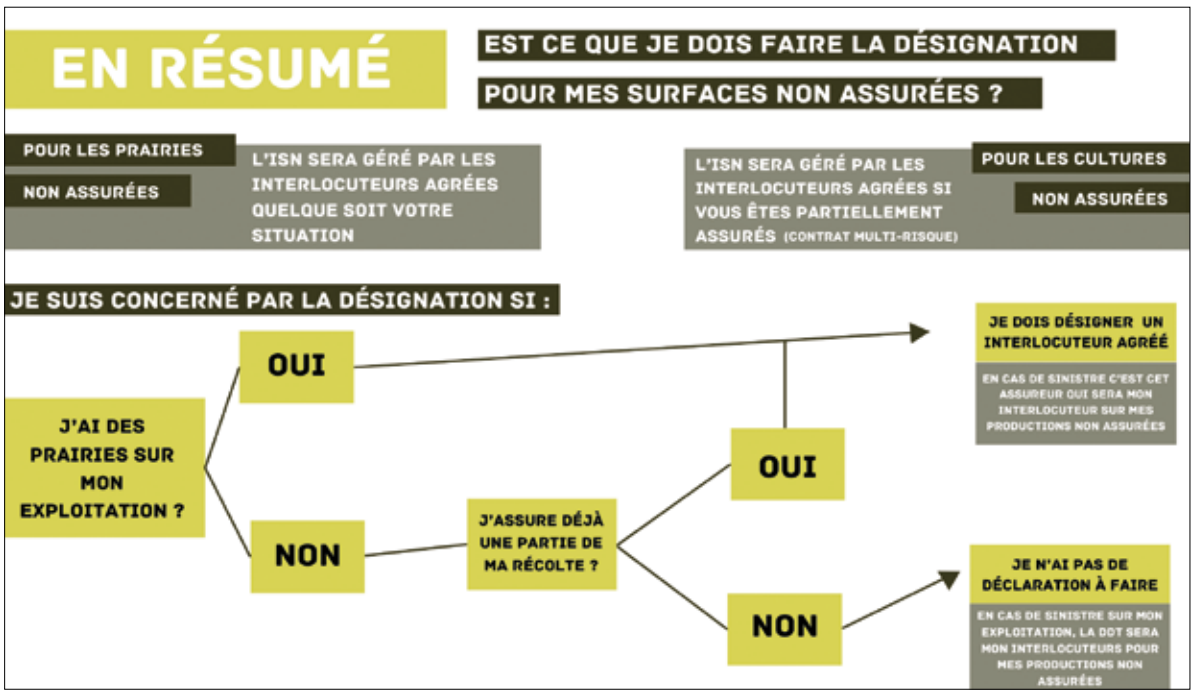
Cette démarche de désignation est à réaliser sur une plateforme en ligne ouverte dès ce 1er mars 2024, et ce :

• **Jusqu'au 31 mars 2024 pour les exploitants déjà partiellement assurés.**

Cette première échéance est définie de façon à ce que ces exploitants puissent identifier d'ici le tout début du printemps leur interlocuteur agréé et qu'ils puissent être informés par ce dernier des modalités de gestion des sinistres sur leurs cultures avant que surviennent les premiers aléas climatiques de l'année ;

• **Jusqu'au 15 mai 2024 pour les éleveurs non assurés (date prévisionnelle).**

Cette deuxième échéance, concordante avec la campagne de déclaration TelePac, a vocation à laisser suffisamment de temps aux exploitants concernés pour effectuer cette démarche de désignation de leur interlocuteur agréé chargé de la gestion de l'ISN pour leurs prairies non assurées. La procédure sera désormais plus simple pour percevoir une indemnisation une fois effectuée la désignation de son interlocuteur agréé.




Ministère de l'agriculture

ÊTRE VOTRE INTERLOCUTEUR AGRÉÉ.

groupama-agri.fr



GROUPAMA GÈRE POUR VOUS VOTRE INDEMNISATION, AU TITRE DE VOTRE CONTRAT D'ASSURANCE ET DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE.
JE SUIS EXPLOITANT AGRICOLE, DOIS-JE DÉSIGNER UN INTERLOCUTEUR AGRÉÉ ?

Je désigne un interlocuteur agréé :

pad.agriculture.gouv.fr

**J'assure partiellement mes productions et/ou mes prairies** avec un contrat d'assurance multirisque climatique subventionné

Je désigne un interlocuteur agréé **avant le 31 mars 2024**

**Je n'assure aucune de mes productions et/ou prairies** par un contrat d'assurance multirisques climatique subventionné

**J'exploite des hectares en prairies**

Je désigne un interlocuteur agréé **avant le 15 mai 2024**

**Je n'exploite aucun hectare en prairies**

**Je n'ai pas besoin de déclarer un interlocuteur agréé**
Je serai géré par ma DDTM*

*Direction départementale des territoires et de la mer
**La date butoir du 31 mars est prévisionnelle. Ce calendrier pourra éventuellement être ajusté par les Pouvoirs Publics.**
**Si vous exploitez des prairies non-assurées, la date butoir de désignation de l'interlocuteur Agrée est le 15 mai 2024.**
Groupama Assurances Mutuelles, pour le compte des Caisses Régionales d'Assurances Mutuelles Agricoles, siège social : 8-10 rue d'Astorg 75383 Paris Cedex 08 - 343 115 135 RCS Paris. Entreprises régies par le code des assurances. Document et visuel non contractuels. Crédit photo : Aurélien Chauvaud. Création : Agence Marcel. Janvier 2024 ML 11521 032024.

Groupama
la vraie vie s'assure ici

# TFNB : Les syndicats JA et FDSEA obtiennent un dégrèvement en basse Ariège

**SANITAIRE** En 2023, notre agriculture a malheureusement surmonter plusieurs crises : climatiques, sanitaires, politiques… Les conséquences économiques sont lourdes dans un contexte déjà complexe depuis quelques années.

La réactivité des syndicats majoritaire de la FDSEA et des Jeunes Agriculteurs de l'Ariège a permis d'obtenir des aides à la trésorerie pour aider les exploitations en difficulté à passer ce cap.

C'est à force de travail et de lobbying intense que les syndicats ont abouti à l'obtention de plusieurs mesures de soutien à la profession agricole.

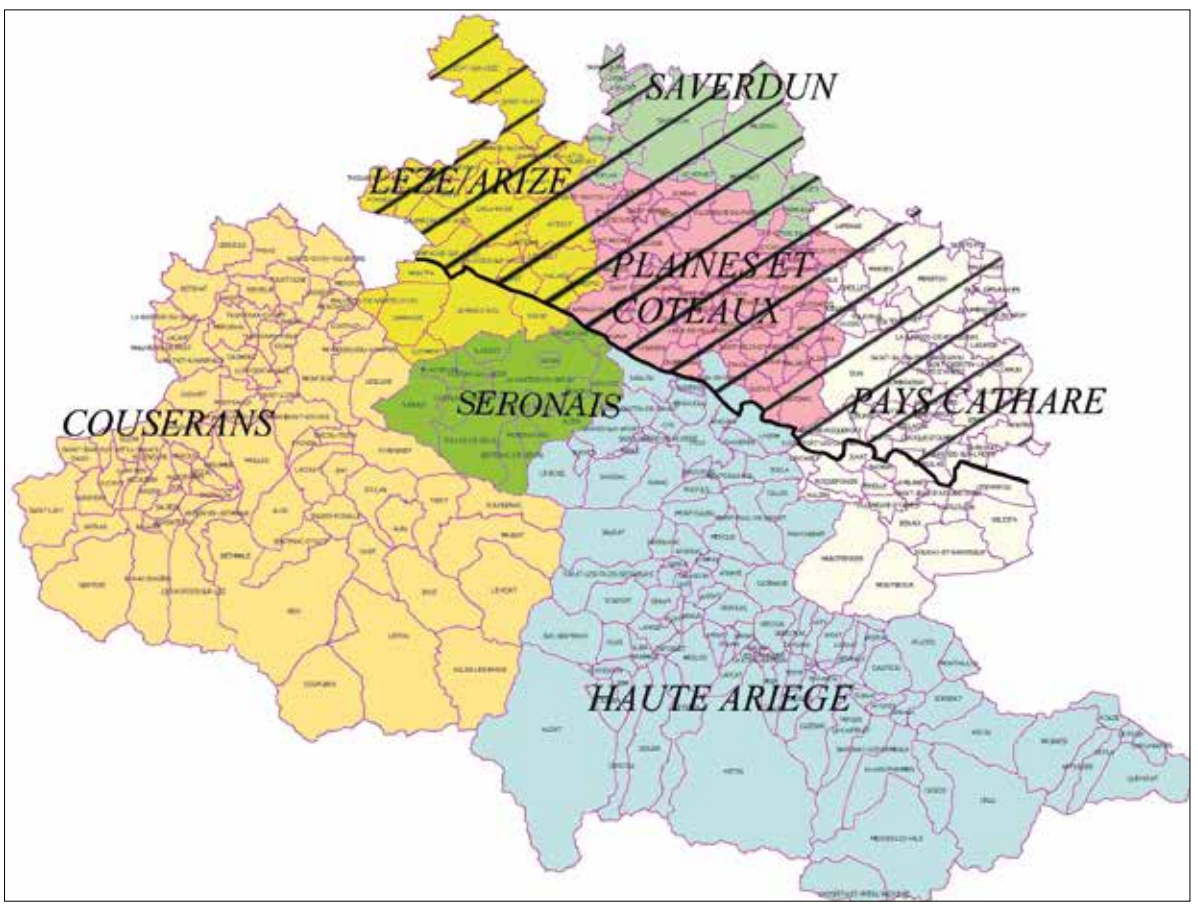
## Un dégrèvement de 70% pour toutes les terres

Une enveloppe départementale de 5.8 M€ a été négociée dans le cadre du fond d'urgence MHE en soutien à la filière bovine. Les syndicats majoritaires obtiennent un dégrèvement de la taxe foncière non bâti (TFNB) pour le nord de l'Ariège. En effet, suite à une baisse de volume d'eau disponible, les agriculteurs ont été contraints de modifier leurs assolements entrainant une baisse de 30% des cultures semencières pour une perte estimée à plus de sept millions d'euros.

Ce dégrèvement sera appliqué à hauteur de 70% pour les terres (référence T au cadastre) pour la zone définie sur la carte ci-dessous. Le remboursement arrivera sur le compte des propriétaires dans les semaines à venir.

Notre travail rigoureux et acharné a permis de décrocher ces deux victoires syndicales pour la trésorerie des exploitations ariégeoises. Preuve aussi de la force de nos réseaux et du poids de nos revendications.

Clémence Biard,
Présidente des
Jeunes Agriculteurs
de l'Ariège




# Soutien au monde agricole : prolongation des permanences à destination des agriculteurs en difficulté

**SANITAIRE** Dans le cadre des mesures de soutien au monde agricole, le Président de la République a annoncé la mise en place de permanences dans les sous-préfectures, afin d'accueillir les agriculteurs souhaitant être aidés. Elles répondent à l'engagement d'un traitement rapide et de proximité des différents problèmes concrets qui se posent aux agriculteurs.

Ces permanences seront assurées par des cadres de la direction départementale des territoires (service agricole de l'État), de la direction départementale des finances publiques et de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations. Elles sont destinées à une prise en charge personnalisée des agriculteurs qui rencontrent des difficultés et à apporter des réponses rapides à leurs questions.

## 4 nouvelles permanences sont programmées du 12 au 15 mars

- Mardi 12 mars de 9h30 à 12h30 à la direction départementale des territoires, 10 rue des Salenques à Foix,
- Mercredi 13 mars de 9h30 à 12h30 à la sous-préfecture de St-Girons, 12 avenue René-Plaisant,
- Jeudi 14 mars de 9h30 à 12h30 à la sous-préfecture de St-Girons, 12 avenue René-Plaisant
- Vendredi 15 mars de 9h30 à 12h30 à la sous-préfecture de Pamiers, 26 rue Frédéric Soulié.

**Pour toute précision ou prise de rendez-vous, un accueil téléphonique est organisé de 8h00 à 16h30 aux numéros suivants :**

- Permanence de Foix : 05 61 02 15 91
- Permanence de Pamiers : 05 61 60 97 32
- Permanence de St-Girons : 05 61 96 25 85
- ou sur permanences-agricoles@ariege.gouv.fr

Préfecture de l'Ariège



CHAMBRE D'AGRICULTURE

# UNE DÉLÉGATION CHAMBRE - ASSOCIATION INTERDÉPARTEMENTALE DES IRRIGANTS DE L'ARIÈGE AUPRÈS D'EDF POUR TROUVER DES SOLUTIONS

**Mercredi 6 mars 2024, les élus de la Chambre d'Agriculture et la gouvernance de l'Association interdépartementale des Irrigants de l'Ariège ont souhaité initier une rencontre avec les responsables d'EDF pour évoquer à nouveau les perspectives possibles de solutions de lâchers d'eau pour le territoire en prévision des semaines et des mois à venir.**

Prendre ses responsabilités, anticiper les problématiques, veiller aux difficultés de l'ensemble de la profession et notamment tous les agriculteurs ariégeois en peine depuis plusieurs semaines sur le volet végétal. Tels ont été le leitmotiv de la motivation de la délégation conjointe entre les élus et la direction de la Chambre d'Agriculture et la présidence de l'Association interdépartementale des Irrigants de l'Ariège pour rencontrer les équipes locale, départementale et régionale d'EDF pour comprendre le mécanisme des usines hydro-énergétiques du territoire et ouvrir les perspectives de captations de l'eau.

Technologie mise en œuvre, organisation à la gestion prioritairement nationale, historique d'accords au rythme des contextes commerciaux mais aussi environnementaux depuis quelques années, la délégation a pris prendre connaissance de l'ensemble des rouages qui ficèlent les lâchers d'eau qui font tant de bruit au sein des campagnes et dont il faut comprendre les mécanismes pour œuvrer au mieux pour tous à l'avenir. Retour en images, sachez que la prise en considération est entière pour les participants de cette délégation et que la visite opérée à l'usine de l'Hospitalet-près-l'Andorre permet aussi d'orienter d'autres rencontres et rendez-vous à l'avenir déjà dans les tuyaux (d'irrigation).






Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
ORGANISME UNIQUE DE GESTION COLLECTIVE DE L'EAU
Ariège le Département 09
AIIBVA Association Interdépartementale des Irrigants de la Basse Vallée de l'Ariège

Contact : accueil@ariege.chambagri.fr
05 61 02 14 00

# AGRICULTURE ARIÉGEOISE : SOLIDARITÉ ET SOLUTIONS FACE AUX CRISES

Face aux multiples difficultés que rencontre le monde agricole ariégeois, le préfet Simon Bertoux s'est rendu sur l'exploitation polyculture-élevage à Lorp-Sentaraille, dans la région du Couserans de M. Éric AJAS, aux côtés de M. le Président de la Chambre d'Agriculture Philippe LACUBE, M. le Directeur de la DDETSPP Frédéric PUJOLS et Mme la Directrice adjointe de la DDT CAROT Catherine.

L'objectif de cette visite ; échanger avec les agriculteurs sur les différentes mesures mises en place par le Gouvernement pour leur apporter un soutien face aux défis actuels de l'industrie agricole.

Ces défis comprennent plusieurs facteurs, tels que le réchaufement climatique, les problèmes financiers à court et moyen terme concernant les élevages touchés par la maladie hémorragique épizootique (MHE). Afin d'aider les éleveurs confrontés à cette situation difficile, le gouvernement a débloqué grâce au soutien de la Préfecture, des élus du bureau de la Chambre d'Agriculture, des syndicats FDSEA et JA de l'Ariège, un fonds d'urgence de 5,8 millions d'euros exclusivement destiné aux élevages de l'Ariège.

Des permanences sont également ont été organisées ces 15 derniers jours dans les villes de Foix, Pamiers et Saint-Girons, offrant ainsi un accompagnement individualisé aux agriculteurs traversant des moments difficiles. Ces rencontres leur donnent l'occasion de poser des questions, d'obtenir des conseils et de bénéficier d'un soutien adapté à leurs besoins spécifiques.

Parallèlement, il est prévu de simplifier les procédures administratives auxquelles sont soumis les agriculteurs, ce qui devrait faciliter l'accès aux aides disponibles.




Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINE ALIMENTAIRE

# CHAMBRE D'AGRICULTURE

OFFRE PERSONNALISÉE - EXPERTISE

## PAC 2024 LA CHAMBRE D'AGRICULTURE VOUS ACCOMPAGNE

Du 2 avril au 15 mai 2024, la Chambre d'Agriculture de l'Ariège organise ses équipes pour vous accompagner au mieux dans votre télédéclaration de la PAC. Profitez-en !

## NOTRE OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT

### UN ACCOMPAGNEMENT EN TOUTE CONFIANCE :

Une équipe de conseillers formés, expérimentés pour sécuriser et optimiser votre déclaration annuelle.

- **Mise à jour du Registre Parcellaire Graphique (RPG),** localisation des cultures, validation de la surface admissible.
- **Choix de la voie d'Ecorégime**
- **Déclaration des aides animales, ICHN, MAEC**
- **Demande de transfert de DPB**
- **Transfert des déclarations sur Télépac et signature de la déclaration**

### LA DÉCLARATION PAC INCLUE DANS VOTRE ABONNEMENT ANNUEL

#### PREM'S

**CONSEILS :**

Un conseiller **référent** affecté pour être mon **interlocuteur privilégié** et me conforter dans mes choix technico-économiques et règlementaires.

- Déclaration PAC
- Assistance contrôle
- Écoute besoins
- 1 rendez-vous au choix : conseil ou montage de dossier réalisé sur l'exploitation ou au bureau : (entreprise, élevage, agronomie, forêt - agroforesterie, transformation, ...)
- Suivi des paiements PAC, photos géolocalisées.

**TARIFS : 68 euros HT / mois (soit 816 euros HT / an)**

+ Je souhaite en plus accéder à l'application *Mes parcelles* et avoir un reliquat azote en zone vulnérable.

**75 euros HT / mois** (soit 900 euros HT / an)

+ Je suis en zone vulnérable, un conseiller réalise mes enregistrements, plan prévisionnel de fumure et un reliquat azote.

**90 euros HT / mois** (soit 1 080 euros HT / an)

Pour tous les autres besoins supplémentaires, une prestation sur devis vous est proposée.

**NOTRE OFFRE, C'EST :**

- **Grâce à une équipe dédiée à votre exploitation**
- **Une expertise technique, économique et règlementaire à jour de toutes nouvelles modalités**
- **Un regard neutre, objectif et soucieux de votre meilleur développement économique**

### NOS OFFRES PAC SANS ABONNEMENT ET SUIVI 3STR

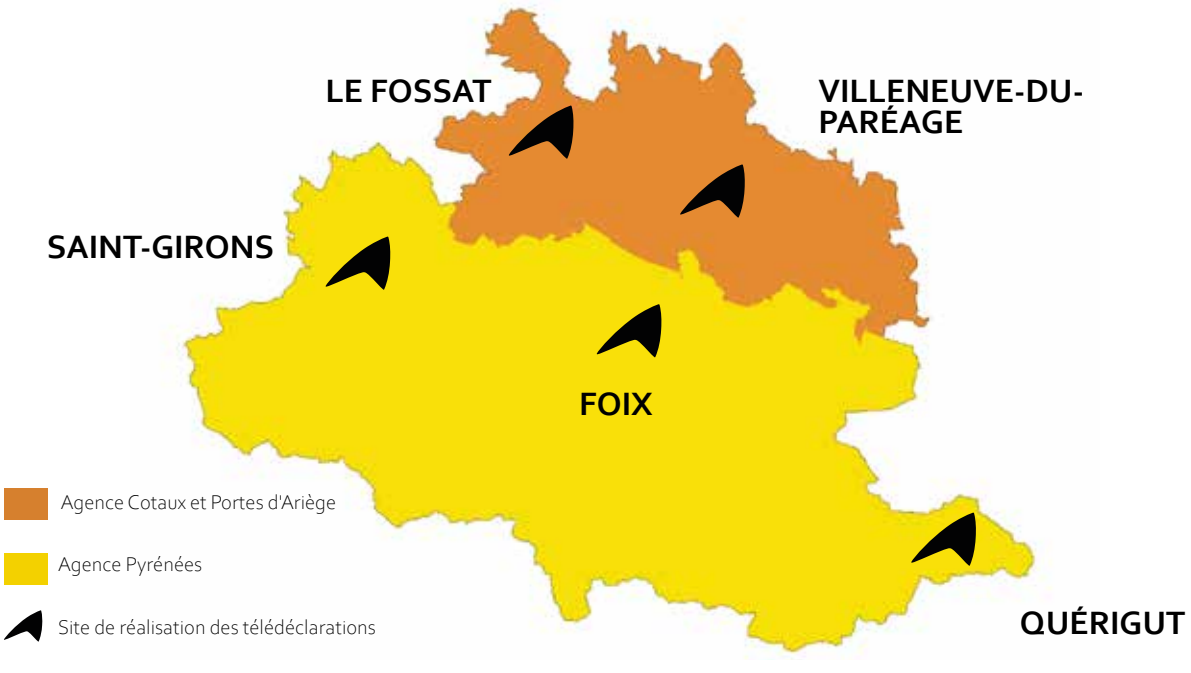
Mon conseiller réalise ma déclaration annuelle de surfaces :

- - de 10 ha : 90 euros HT
- 10 à 20 ha : 144 euros HT
- au dessus de 20 ha : 365 euros HT
- Primo déclarant : 365 euros HT

Mon conseiller réalise et transmet les photos géolocalisées qui me sont demandées dans le cadre du système de suivi des surfaces en temps réel (3STR) :

- 200 euros HT

## UNE ÉQUIPE DE CONSEILLERS PERFORMANTE ET DISPONIBLE SUR LE TERRITOIRE




### VOUS ÊTES INTÉRESSÉS ? CONTACTEZ-NOUS !

**Chambre d'agriculture Agence Pyrénées**
05 61 02 14 00
agence.pyr@ariege.chambagri.fr

**Chambre d'agriculture Agence Coteaux et Portes d'Ariège**
05 61 60 38 60
agence.cpa@ariege.chambagri.fr

PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

## EN BREF

# Versement des aides Pac : le ministère précise la promesse du " 15 mars "

Interrogé par Agra Presse sur le périmètre des aides Pac concernées par la promesse faite par Gabriel Attal d'un versement« d'ici au 15 mars», le cabinet du ministre de !'Agriculture Marc Fesneau précise qu'il s'agit des« aides qui avaient fait l'objet d'une avance en octobre», autrement dit les aides directes découplées (paiement de base, aide jeune, aide petite exploitation, éco-régime), l'ICHN (handicap naturel), ainsi que les aides couplées animales. Le périmètre ne comprend pas, par exemple, les Maec et les aides bio, avec lesquelles s'achève traditionnellement la campagne de versement, au mois de mars. En Nouvelle-Aquitaine, la préfecture régionale prévoirait que les aides aux petits maraîchers, à la bio et les Maec, ne seraient pas versées avant fin avril, « pour des raisons informatiques», rapporte la Confédération paysanne locale dans un communiqué le 1'" mars.

Faute de précision du Premier ministre, de nombreux agriculteurs avaient compris que l'ensemble des aides Pac seraient versées à cette échéance, ce qui avait suscité l'inquiétude des fonctionnaires. Dans une lettre ouverte adressée au ministre de !'Agriculture le 8 février, une large intersyndicale regroupant l'ensemble des syndicats de fonctionnaires du ministère rapportait « de fortes inquiétudes dans certains services qui, faute de moyens adaptés, ne seraient pas en mesure de tenir le délai ». « Quand les instructions de dossiers ne sont pas encore ouvertes, comment annoncer que les dossiers seront payés, puisque cela dépend du taux d'instruction ? Et que cela implique des documents supplémentaires », s'étranglaient les fonctionnaires. Pour sa première année de programmation, la nouvelle Pac 2024-2027 a connu un retard à l'allumage, avec un taux de traitement inférieur à celui habituellement tenu à l'automne dans le versement des avances d'aides découplées 2023.

M.R - Agrapresse

## Indicateurs de marché viande bovine

Sources : Normabev, DGAL-TRACES, GEB-Idele d'après INSEE et BDNI et SPIE-Normabev-Bovex (projet Modemo), cotations FAM, cotations Modène, INSEE, INTERBEV

2024 - Semaine 10

| | Abattages France | Exports vif (têtes dont veaux) | | Cotations françaises | | | Cotations Italie |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Total Gros bovins (têtes) | Italie | Espagne | VacheV R= (€/kgC) | JB U- (€/kgC) | Maigre Ch U 400 kg (€/kgV) | JB U Modène (€/kgC) |
| Références | 57 000 | 18500 (% /sem.2023) | 9000 (% /sem.2023) | 6.20 | 6 | 4.1 | Evol 2024/2023 |
| S6 | 55 925 | 18 049 -7% | 8 934 +6% | 5.47 | 5.49 | 3.46 | 6.19 +2% |
| S7 | 55 709 | 18 096 -3% | 8 253 +1% | 5.45 | 5.51 | 3.44 | 6.19 +1% |
| S8 | 54 863 | 17 533 -5% | 8 574 -2% | 5.45 | 5.52 | 3.47 | 6.19 +1% |
| S9 | 55 539 | 16 119 -7% | 8 486 +9% | 5.43 | 5.52 | 3.54 | 6.19 +1% |
| S10 | 57 071 | 16 466 -14% | 9 175 -3% | 5.46 | 5.52 | 3.55 | 6.19 +1% |

## → Ovins — *Entrée abattoir*

### Zone Sud

*du 4 au 10 mars 2024*

MOY. HEBDO. FRANCEAGRIMER

| Catégorie | | U | R | O | Variation |
|---|---|---|---|---|---|
| AGNEAUX 2 (CIRÉ) €/kg carcasse | 13 à 16 kg | - | - | 8,45 | - |
| | 16 à 19 kg | - | 9,10 | 8,30 | (+0,08) |
| | 19 à 22 kg | - | 8,94 | - | - |
| | + 22 kg | - | - | - | - |
| AGNEAUX 3 (COUVERT) €/kg carcasse | 13 à 16 kg | - | 9,32 | 9,00 | (+0,17) |
| | 16 à 19 kg | - | 9,20 | 8,45 | (+0,14) |
| | 19 à 22 kg | 9,41 | 8,74 | 8,21 | (+0,20) |
| | + 22 kg | - | 8,33 | 7,60 | (+0,32) |

## → Veaux de boucherie

### Élevés Bassin Sud

*du 4 au 10 mars 2024*

| Couleur | Cours moyens relevés (en E/kg) | Conformation U | R | O |
|---|---|---|---|---|
| Rose Très Clair | | - | - | 7,37 |
| Rose Clair | | 8,35 | 7,52 | 7,23 |
| Rosé | | - | 6,71 | 6,42 |

Prix Moyen Pondéré (100 kg net) : 696,60 (-7,80)

## → Bovins maigres destinés à l'engraissement

MOY. HEBDO. FRANCEAGRIMER — *du 4 au 10 mars 2024*

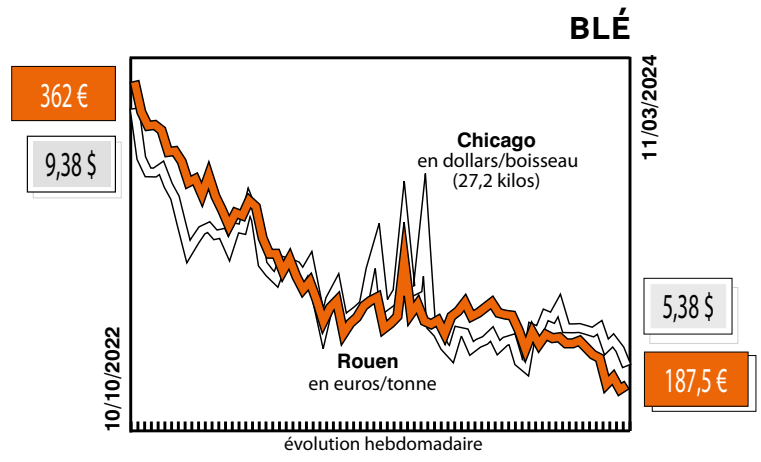
| Blonds d'Aquitaine | | Mâles 6 à 12 mois | | | Femelles 6 à 12 mois | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 250 | 300 | 350 | 270 | 400 |
| E | Prix | 4,55 | 4,45 | - | 3,95 | - |
| | Écart | (=) | (=) | - | (=) | - |
| U | Prix | 4,35 | 4,25 | - | 3,55 | - |
| | Écart | (=) | (=) | - | (=) | - |
| R | Prix | 3,40 | 3,40 | - | 3,30 | - |
| | Écart | (=) | (=) | - | (=) | - |

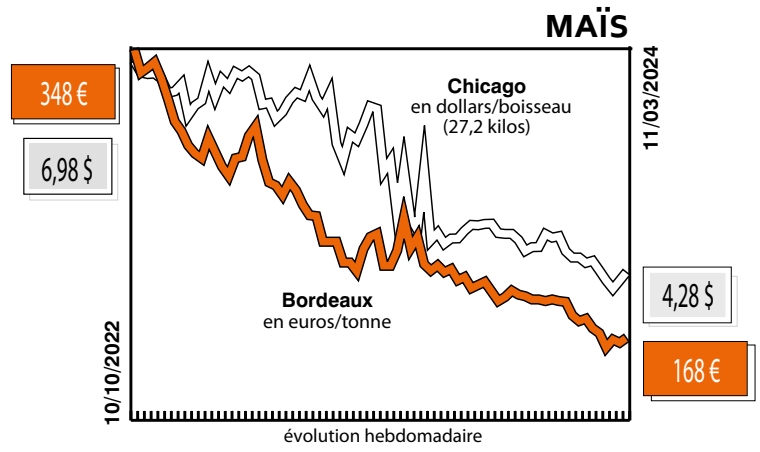
| Croisés | | Mâles 6 à 12 mois | | | Femelles 6 à 12 mois | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Inf. à 300 | 300 | 400 | 270 | 400 |
| E | Prix | - | 3,65 | - | - | - |
| | Écart | - | (=) | - | - | - |
| U | Prix | 3,55 | 3,45 | 3,55 | 3,35 | 3,35 |
| | Écart | (=) | (=) | (=) | (=) | (=) |
| R | Prix | 3,35 | 3,30 | 3,35 | 3,00 | 3,10 |
| | Écart | (=) | (=) | (=) | (=) | (=) |

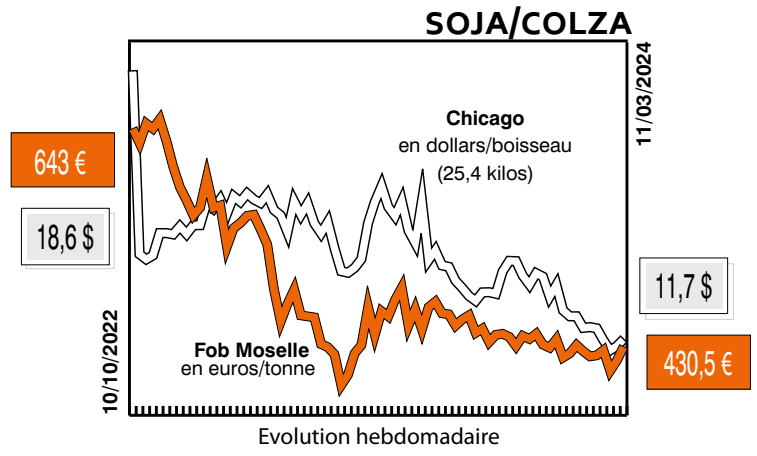
| Limousins | | Mâles 6 à 12 mois | | | | Femelles 6 à 12 mois | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Inf. à 250 | 300 | 350 | 350 à 400 | Inf. à 270 | 400 |
| E | Prix | 4,10 | 4,00 | 3,90 | - | 3,60 | - |
| | Écart | (=) | (=) | (=) | - | (+0,05) | - |
| U | Prix | 3,80 | 3,75 | 3,70 | - | 3,50 | - |
| | Écart | (=) | (=) | (=) | - | (+0,10) | - |
| R | Prix | 3,50 | 3,50 | 3,40 | - | 3,30 | - |
| | Écart | (=) | (=) | (=) | - | (=) | - |

| Gascons | | Mâles 6 à 12 mois | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | 300 | 350 | 400 | 450 |
| U | Prix | 3,50 | 3,40 | 3,40 | - |
| | Écart | (=) | (=) | (=) | - |
| R | Prix | 3,30 | 3,25 | 3,20 | - |
| | Écart | (=) | (=) | (=) | - |

## → Céréales




Terres d'Ariège

**Édité par la Société d'Édition et de Presse Agricole de l'Ariège**
au capital de 5.000€ - Durée : 99 années
**Terres d'Ariège**
32, Av du général de Gaulle-09000 FOIX / Tél. 05 61 02 14 32
**Email :** terres.ariege@gmail.com
**N°ISSN :** en cours d'obtention
**Abonnement :** 109€ / **Prix au numéro :** 2€22
**Commission paritaire :** 0323T87809
**Dépôt légal :** parution

**Gérant :** Clémence Biard
**Directeur de publication et responsable de la rédaction :** Clémence Biard

**Rédaction et mise en page :**
Élodie Morgant - Adélie Delmas
Inès Nougadère-Duprat - Agence Très Bien

**Abonnements et petites annonces :**
☎ 05 61 02 14 32 / 06 72 01 76 99

**Impression :** Digitaprint / 59361 Avesnes-sur-Helpe

**Publicité nationale :** SAS REUSSIR / 4-14 rue Ferrus, 75014 Paris

# PETITES ANNONCES

➔MATÉRIEL ➔ANIMAUX ➔IMMOBILIER ➔DIVERS...

## MATÉRIELS

**VENDS** Broyeur à céréales, bon état, moteur 10 chevaux, avec chariot distributeur - Tél : 06.83.66.02.28

**VENDS** Round Baller Mc Hale, V660 toutes options, très bon état, cause renouvellement - Tél : 06.88.65.73.77

**VENDS** Semoir à tournesol sorgho et maïs, 7 rangs, monosem + 24 disques souchu pinet + remorque 6 tonnes, 4 roues +Soufflerie pour cellule triphasé - Tél : 05.61.69.10.95 HR

**VENDS** Broyeur à céréales, bon état, moteur 10 chevaux, avec chariot distributeur - Tél : 06.83.66.02.28

**81 - ECHANGE** tracteur Someca 511 contre tracteur 2 roues motrices - Tél. 06.41.82.21.34

**81 - VENDS** enrouleur Irrifrance et pompe Jeumont Schneider - Tél 05.63.55.67.91

**81 - VENDS** tracteur Landini 5H100 avec chargeur Manip 2012 3000H crochet + barre + piton attel 30000 € HT + matériel de fenaison Kuhn semoir à cosmos 800L? état neuf désileuse Kuhn 3850 le tout BE - Tél : 06.12.21.58.36

**81 - VENDS** désileuse pailleuse Kuhn Altor 4560 4M3 an 2011 TBE - Tél : 06.81.99.92.69

**81 - VENDS** épandeur fumier Samson SP11 centrale hydro tendeur auto très propre - Tél 06.72.33.34.49

**81 - VENDS** remorque Rock 9T céréales semoir Kuhn maïs tournesol planter 2 7 rangs bon état - Tél 05.63.33.52.87

**81 - VENDS** vibro Kverneland 6M rouleau avant pour couper jambes tournesol cultipaker 3M avec rouleau charrue Naud 5 corps cultivateur 4M avec rouleau cage herse rotative Maschio DMR 3M semoir Gaspardo M300 cover crop Razol 28 disques en X semoir engrais Amazone 21M le tout en très bon état - Tél 05.63.58.30.20 HR 06.81.53.08.36

**81 - VENDS** cause retraite mat sol + fenaison + élevage B cellules + venti conne + vis - Tél : 06.20.61.76.29

**31 - VENDS** cause double emploi, benne bourdon 8T à ridelles ou en plateau fourrager - Tél : 06.18.92.59.54

**31 - VENDS** pirouette KHUN - GF6502 Faucheuse conditionneuse portée KHUN FC283 GII Tout bon état - Tél : 06.06.99.50.00

**31 - VENDS** Quadrisoc HUARD 14P losange réversible vibro 3M 5 silos à grains 52T vis ventilation 2 roues 480 70 R34 2 roues 380 70 R 24 TM 700 - Tél : 05.61.85.72.35

**31 - VENDS** Vibroculteur konskilde 4,70N reliage manuel - Tél : 06.84.53.33.53

## VÉHICULES

**81 - VENDS** quad Suzuki 400 hydro TBE 4 pneus neufs 2010 9500 km 4000 € - Tél : 06.87.55.33.49

**31 - VENDS** Citroen berlingo année 2004 212600kms, courroie, pompe a eau faite + vidange moteur + pneus neufs à l'arrière + attelage - Tél : 06.80.24.80.57

**31 - ACHETE** camion , VL , PL ou remorque , ou 4x4, étudie toute proposition - Tél : 06.19.13.13.62/06.78.09.57.70

**31 - VENDS** tracteur MF 122 Vigneron, 1 round-ballers Ghel 120x120, 1 faucheuse 6 assiettes JF 2400, 1 faucheuse conditionneuse Vicon KM 241, 1 paire de pneus 650x65x38, 1 cabine MF 168 ou 188 - Tél : 06.78.09.57.70

**31 - ACHETE** camion , VL , PL ou remorque , ou 4x4, étudie toute proposition - Tél : 06.19.13.13.62

**31 - VENDS** Citroën berlingo année 2004, 212600kms, courroie, pompe a eau faite + vidange moteur + pneus neufs à l'arrière + attelage - Tél : 06.80.24.80.57

## ANIMAUX

Vends génisses, vaches et taureaux de race Gasconne des Pyrénées avec garanties sanitaires Tél : 06 74 57 02 28 ou 07 85 17 70 38

**Elevage blond inscrit UPRA, zone coteaux VENDS** Ttaureaux 5 ans, vêlage facile, produit visible, repro 8 mois même père, indemne IBR/MHE - Tél 07.81.40 45.17

**VENDS** Taureau limousin 2 ans habitué à l'attache - Tél : 06.82.41.86.12

**VENDS** Taureau Aubrac indemne IBR/BVD, très docile - Tél : 06.88.65.73.77

**VENDS** Taureaux limousin 8 ans et demi, docile, vaccins sanitaires ok - Tél : 05.61.68.64.03

**81 - Elevage Limousin VENDS** mâles reproducteurs 17 mois vêlage facile TGS - Tél : 06.81.99.92.69

**81 - RECHERCHE** agneaux de 1 an et + toutes races mâles - Tél : 06.42.79.81.37

**81 - ACHETE** chevaux , poney , ânes , lama , chèvre et mouton - Tél : 06.19.13.13.62


**BATI-CAUSSES**

**Spécialiste de bâtiments agricoles depuis + de 40 ans, structure bois & lamellé collé + maçonnerie**

Route de Lapanouse - LAVERNHE - 12150 SÉVERAC D'AVEYRON

**Tél. 05 65 71 63 58**

contact@baticausses.fr - **www.baticausses.fr**



**HENRI BARRÈRE NÉGOCE**

**ACHÈTE TRACTEURS TOUTES MARQUES ET PRESSES À BALLES RONDES 120X120**

**PAIEMENT IMMÉDIAT** *JE ME DÉPLACE CHEZ VOUS*

**06 81 32 75 52**

henri.barrere@hotmail.com


## DIVERS

**VENDS** Vends balle de foin 120x120 avec ficelle - Tél : 06.83.66.02.28

**VENDS** Foin de prairie balle 120x120 sous abris à Lézat - Tél : 06.22.09.08.15

**VENDS** Charbon Anthracite 30/50. 1,7t dispo. 20€/sac de 25kg. Prix réduit si grande quantité - Tél : 06.68.03.21.42 à Ganac

**VENDS** Salle à manger style Basque, état neuf, buffet et table, 400€ - Tél : 06.88.54.20.09

**VENDS** bottes de foin de prairie naturelle 120x150 et bottes de paille rectangulaire 350kg - Tél : 06.16.18.62.61

**VENDS** Vends balles de foin 120x120 avec ficelle - Tél : 06.83.66.02.28

**81 - VENDS** 230 balles paille de blé sous abri 120x120 plumeuse volailles Le Reve - Tél 05.31.23.62.57

**81 - VENDS** luzerne foin 1ère coupe BR 120x130 20 €uro la BR - Tél 06.45.00.60.48

**81 - VENDS** 230 balles paille de blé 120x120 plumeuse volailles Le Rêve Rég Graulhet - Tél : 06.32.95.79.70

**31 - VENDS** bruleur gueno état neuf petit prix cause pompe à chaleur - Tél : 06.23.53.53.74

**31 - CHERCHE** barre de toit galerie Peugeot 405 break année 1995 - Tél : 06.68.70.25.30

## RÉCOLTES

**31 - VENDS** petites bottes de bille et de fourrage excellente qualité sous abri - Tél : 06.65.36.44.71

## EMPLOI

**CHERCHE** chauffeur super lourd, pour transport de céréales en poly-benne, secteur Belpech. Contrat de fin août à fin novembre, temps plein, renouvelable tous les ans - Tél : 06.31.01.38.17

**81 - RECHERCHE** salarié agricole pour exploitation céréalière pour le 81 - Tél 06.71.06.33.50


**Terres d'Ariège**

32 av. gal de Gaulle - 09000 Foix
☎ 05 61 02 14 32 / 06 72 01 76 99
email : terres.ariege@gmail.com

**Petite annonce réservée aux PARTICULIERS**
Pas de domiciliation. *Professionnels, nous contacter.*

**2 CHOIX**

>> ARIÈGE — *Forfait 3 lignes pour 2 parutions 10 € TTC*

Uniquement pour nos abonnés, 2 PA gratuites par an

*Forfait 5 lignes 25 € TTC* >> HAUTE-GARONNE + TARN + ARIÈGE

diffusion 10.000 exemplaires

Nom, prénom .....
Adresse .....
.....
☎ .....

Rubrique ..... ÉCRIRE EN LETTRES CAPITALES *une lettre par case, une vide entre chaque mot*

+ Lignes suppélmentaires (2,50€TTC/ligne)

Total TTC : ..... €

Grille à nous retourner, accompagnée de votre règlement par chèque à l'ordre de SEPA

*Seules les annonces reçues et réglées dans les délais sont publiées (au plus tard le lundi de la semaine précédant la parution). Le journal se réserve le droit de refuser.*

Justificatif comptable vous sera transmis en retour par courrier



**Terres d'Ariège**

**Vous vendez, vous recherchez du matériel, des animaux, du foncier...**

**N'HÉSITEZ PAS**

**PRENDRE CONTACT AVEC VOTRE JOURNAL DÉPARTEMENTAL**

DU LUNDI AU VENDREDI
**05 61 02 14 32**
OU
**06 72 01 76 99**





# Formation prise de parole : 6 agriculteurs se prêtent au jeu de la prise de parole en public, accompagnés d'Aurélie Charrier, formatrice spécialisé dans la pédagogie active !

**FORMATION** Prendre la parole en public, gérer son stress, structurer son intervention, des sujets qui étaient au cœur de cette journée de formation.



**Le mardi 12 mars, Aurélie Charrier, spécialisé dans la prise de parole en public est venue pour la deuxième année consécutive réaliser une formation sur la prise de parole en public.**

En effet après une première session qui avait conquis les 12 stagiaires, en février 2023, une session d'approfondissement des compétences en prise de parole avait été expressément demandée par formés.

Cette année, c'est un groupe plus réduit qui a profité des connaissance d'Aurélie Charrier. Six personnes, dont quatre membres du conseil d'administration des JA ont suivis cette formation avec enthousiasme.





**Jérémy Rech**

*« J'avais déjà fait la première formation l'an dernier, et ça m'a beaucoup servi. Je suis membre du Conseil d'Administration des JA et représentant pour certaines commissions ; quand il faut prendre la parole dans une réunion devant des élus, ou des responsables, il faut être serein dans sa prise de parole, savoir comment structurer ce qu'on à leur dire. Cette année, c'est une formation d'approfondissement, et du fait qu'on soit moins nombreux on a plus fait de mise en pratique. Préparer un discours, un argumentaire et avoir le retour de l'auditoire à chaud ça permet de se rendre compte de petites choses à corriger. Pour moi ça a été vraiment bénéfique en tout cas »*



**Florian Goncalves**

*« Moi je n'étais pas à la formation de l'an dernier, j'avais un peu peur de ne pas avoir le même niveau que les autres stagiaires qui pour la plupart ont fait le premier niveau de formation. Finalement Aurélie nous a tous accompagné selon notre niveau et j'ai vraiment le sentiment d'avoir progressé grâce aux exercices pratique qu'on a fait aujourd'hui. Ça a été une formation très utile pour moi, j'ai même pu préparer et tester à l'avance mon discours pour le repas que l'on organise avec le canton Plaines et Coteaux au début du mois d'avril ! »*

**Grâce à cette formation, les stagiaires repartent confiants et prêts pour leurs prochaines interventions, que ce soit à titre personnel, pour l'activité de leur entreprise, mais également pour leur rôle syndical !**

A.D



PARIS CPCE
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE
P1

Terres d'Ariège
32, Av de Gaulle - 09000 Foix
Tél : 05 61 02 14 32 - Port : 06 72 01 76 99
www.terres-ariege.fr

RÉUSSIR
Terres d'Ariège